

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2022

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 272)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 146

présenté par

Mme Sas

ARTICLE 12

Rédiger ainsi la treizième ligne du tableau de l'alinéa 2 :

«

Écologie, développement et mobilité durables	20,4	20,6	34	39,6	39,6
---	------	------	----	------	------

».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les projections d'évolution des dépenses pour l'écologie dans le projet de loi de programmation actuelle manquent cruellement d'ambition. Elles augmentent bien en 2023, mais ce n'est que pour redescendre aussitôt. Le présent amendement vise à rehausser les prévisions de dépenses en matière d'écologie, afin de se donner les moyens de la transition vers une société plus résiliente et moins polluante.

D'après les estimations conduites en 2021 par I4CE, il faudrait 13 à 15 milliards d'euros d'investissements publics et privés supplémentaires, chaque année jusqu'en 2023 ; et environ le double jusqu'en 2028, pour tenir la trajectoire décidée par la France. Un montant minimum, car de nombreux secteurs, comme l'agriculture, l'industrie ou le nucléaire ne sont pas couverts.

Si nous ne faisons pas ces investissements, nous ne saurons faire face à l'augmentation prochaine de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles, à la perturbation croissante des écosystèmes, du climat et à la raréfaction des ressources naturelles.

En effet, l'augmentation des dépenses programmées peut vous sembler importante. Cela ne correspond pourtant qu'à 5% maximum du budget de l'Etat, ce qui paraît raisonnable quand on connaît la menace que fait peser la crise écologique sur nos concitoyens. Mais il s'agit surtout d'une dépense responsable.

Investir dès aujourd'hui dans la rénovation thermique, dans la construction de digues, dans le développement de procédés indépendants du pétrole, dans la protection contre les inondations, dans la gestion des forêts, c'est demain ne pas avoir à payer pour réparer nos dégâts.

Nous soutenons une politique de l'anticipation. Nous devons réfléchir dès aujourd'hui aux conséquences de nos actions sur le monde de demain. Une vision restrictive des finances publiques, qui ne considère que les comptes actuels, est tout à fait incompatible avec les connaissances scientifiques en lien avec l'avenir de notre planète.